ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Premier District,

Coin des rues Nord Poydras et Penn, et rue Penn, entre les rues Nord Poydras et Perdido (la rue à l'arrière étant la rue Dryades).

W. G. Vincent vs Louis A. Fleckinger

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 56.033 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premièrement—Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par rues Nord Poydras, Dryades, Penn et Perdido, désigné par le No Un sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien nom notaire, daté le 12 février 1863, et mesurant d'après cela vingt-et-un pieds huit pouce et six lignes de face à la rue Nord Poydras sur une profondeur et façade de soixante-quinze pieds à la rue Penn, ensemble avec l'usage d'une allée de dix pieds de largeur courant sur la rue Penn.

Deux ièmement—Une portion de terre située dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désignée comme No Vingt sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à une allée de dix pieds de largeur courant de la rue Penn à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Penn de vingt-trois pieds et une ligne et vingt-et-un pieds huit pouces et six lignes dans le fond ; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages s'y rattachant, y appartenant ou en quelque sorte en dépendant et

Troisièmement. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que les propriétés décrites ci-dessus, désigné par le No Vingt-deux sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant vingt-neuf pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Penn, la même largeur dans le fond, sur soixante-douze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. E. Moise & G. F. Socola, avocats du plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêts dans des Propriétés de Valeur du Troisième District.

Emile Hoehn, exéc. test., vs Mme Vve Louise Courret et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 54,783 - En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 21 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

I. Tous les droits, titres et intérêts de Mme Vve Louise Courret (un des défendants) consistant en une moitié indivisée de l'intérêt des propriétés décrites ci-dessous :

II. Tous les droits, titres et intérêts de Nicolas Courret (l'autre défendant) consistant en le quart indivisé de l'intérêt dans les propriétés décrites ci-dessous :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 396, borné par les rues Marais, St-Claude et Port et l'avenue Lafayette et désigné par la lettre A sur un plan de C. N. Lewis, député-voyer et daté le 29 octobre 1896, le dit lot A mesure (28) vingt huit pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 13.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot désigné par la lettre B sur un plan fait par C. N. Lewis, député voyer de ville, daté — octobre et conformément auquel plan le lot B commence à une distance de 29 vingt-neuf pieds de l'encoignure des rues Marais et Port et mesure 30 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 103' 5" entre lignes égales et parallèles et est composé du lot original No 12 et une petite portion du lot No 13 prise du côté le plus près de la rue Port.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Ernest J. Wenck, avocat pour le plaignant.

18 mars—18 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Cinquième District.

A. J. Cahill vs Pierre G. Maspéro, George Maspéro et Henry Maspéro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 55,945—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 avril 1898 à midi de la propriété ci-après décrite, situé dans le cinquième District de cette ville sur la rive droite de la rivière Mississipi, ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 16 du l'ilet No six, borné par les rue Olivier, Market, Verret et Levilina, conformément à un plan par J. A. d'Hémécourt, voyer, déposé dans les archives de S. Magner, ancien notaire, comme plan No Un du livre de Plans No Un, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Verret, trente pieds de largeur dans le fond par une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds 6 lignes sur la ligne le séparant du lot No 15 et quatre-vingt-neuf pieds un pouce et sept lignes sur la ligne le séparant du lot No 17 sur le dit plan.

2° Un certain lot de terre désigné par le No 2 de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Hemer, Verret, Newton et Vallette, conformément au même plan référé ci-dessus, lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds quatre lignes de face à la rue Verret, par une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du lot No un et de cent vingt-cinq pieds onze pouces une ligne sur la ligne le séparant du lot No 3, sur ledit plan et une largeur de trente deux pieds dans le fond.

3° Un certain lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 lequel est borné par les rues Verret, De Armas, Vallette et Diana, anciennement Decatur, conformément au plan ci-dessus mentionné ledit lot mesurant en mesure américaine soixante-quatre pieds un pouce deux lignes de face sur la rue Vallette, soixante-quatre pieds de largeur dans le fond par une profondeur de cinquante quatre pieds six pouces sur la ligne le divisant du lot No 2 et de quarante-neuf pieds sur la ligne le séparant du lot No 4 sur ledit plan.

4° Un certain lot de terre désigné par le No six de l'ilet No 9 lequel est borné par les rues Verret, Hemer, Newton et Vallette, conformément au même plan ci-dessus mentionné lequel lot mesurant en mesure américaine trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, Trente deux pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 5 et de cent quatorze pieds onze pouces et deux lignes sur la ligne le séparant du lot No 7 sur le dit plan.

5° Un certain lot de terre désigné par le No 7 dans l'ilet No 10, lequel est borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, maintenant rue Diana, conformément au même plan ci-dessus mentionné, lequel lot mesure, en mesure américaine, trente-deux pieds cinq lignes de face à la rue Verret, trente-deux pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 6 et soixante-dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot No 8.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

B. McClelkey, avocat du plaignant.

25mars—25 26—avril 1 7 15 22 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 16 lots de terre de valeur dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St-David, Milan et Berlin.

Alphonse D. Denis vs William F. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,673—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Seize certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Patrick, St-David, Milan et Berlin, désignés par les Nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 23 et 24 et mesurant comme suit, à savoir : Les lots Nos 8, 9, 10 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles ; les lots Nos 4, 5, 6 et 7 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ; les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun trente pieds de face à la rue St-David sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles : les lots Nos 13, 14 et 15 mesurent chacun trente pieds quatre pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ; les lots 16 et 17 mesurent chacun trente pieds trois pouces de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles ; les lots Nos 23 et 24 mesurent trente pieds de face sur la rue St-Patrick sur une profondeur de cent cinquante et un pieds six pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll et Carroll, avocats pour le plaignant.

12 mars—12 13 18 25—avril 1 7 14

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56 113. Cour Civile de District, Division D.—Norman et Lincoln vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétionnaires, l'association de Norman et Lincoln, composée de Alfred Lincoln et John Norman soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public en son bureau dans le Morris Building, en cette ville, commençant le MARDI, 26me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dite pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens desdits pétitionnaires soient suspendues et que Thomas M. Gill, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1898.

Signé : N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Mercer W. Patton, avocat.

26mars—26—avril 9 26

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 56,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E —Veuve B. Berger vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Veuve B. Berger, soit et est accepté par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. F. Brewer, notaire public, en son bureau, Hennen Building, dans cette ville, le 12me jour de mai 1898, à onze heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire d'élire un syndic et voter sur toutes les questions qui pourraient être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaire contre sa personne et contre ses biens soient suspendues et que M. W. Patton, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1898.

Signé : GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme :

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

B. F. Samuel, avocat

10 avril—10 16 23 30 mai—9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 56,124—Cour Civile de District, Division E.— J. P. Carroll vs ses créanciers.— Ordre de Cour —Que la cession de bien du pétitionnaire fait par Jeremiah P. Carroll, soit et est par le présent acceptés par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit tenue pardevant Francis Lory Jr. notaire public, le 25me jour d'avril 1898, dans la bâtisse Hennen, rue Commune, en cette ville, et que L. A. Hubert Esq. soit nommé avocat, pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit Jeremiah P. Carroll soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 mars 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

27 mars—27—av 10 25

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Louis A. Leber vs ses créanciers—No 56,210, Division A, Cour Civile de District—Ordre de Cour—Que la cession des biens du plaignant faite dans cette affaire soit acceptée par la cour et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm Andrew Collins jr, notaire public, en cette ville, commençant le LUNDI, 25ème jour d'avril 1898, à onze heures A. M. qu'un inventaire de la propriété rendue soit pris par le même notaire et que Henry Meessonnier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés pour évaluer et inventorier la propriété, et que Frank Marquez, shérif civil de la paroisse d'Orléans, soit appointé syndic provisoire dans cette affaire, et que des lettres comme tel lui soient remises après avoir prêté le serment prescrit par la loi et en faire tendant et jusqu'à d'autres ordres de la cour que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

6 avril—6 10 15

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—Cour Civile de District— No 56,237—Division F—Frank E. Sprague vs ses créanciers—Ordre de Cour Que la cession des biens du pétitionnaire Frank E. Sprague, soit et est acceptée, par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public, en son bureau, Honnen Building, en cette ville, le 28me jour d'avril 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et biens du dit pétionnaire soient suspendues et que Joseph K. Boland soit nommé et assermenté comme syndic provisoire fournissant caution pour la somme de mille dollars et prenant le serment requis par la loi

Nouvelle-Orléans, 7 avril 1898.

(Signé) FRED. D. KING, juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN,
8 avril—8 19 28 Député-Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Anthony J. Erler vs ses Créanciers—No 56,200—Cour Civile de District, Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Anthony J. Erler, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Michael Griffin, notaire public, en son bureau, No 636 rue Gravier, en cette ville, commençant LUNDI, le 9ème jour de mai 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que W. A. Bell Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire, et qu'Ernest Dussé soit nommé syndic provisoire des créanciers dudit pétitionnaire, et que des lettres lui soient remises comme tel syndic provisoire en prétant serment et fournissant caution pour la somme de deux mille deux cents dollars, conformément à la loi.

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1898.

(Signé) GEO. H. THEARD, juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Wm. H. Frances, avocat.

5avril—5 19—mai 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District.

Comprenant 13 lots de Terre et une portion de terre.

Germania Savings Bank of New-Orleans vs Mme A. M. Gehl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,899.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 21 avril à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Treize lots et une portion d'un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Laurel, Lyon et Jersey, huit desquels lots sont désignés par les lettres E. F. G. H. I. J. K. et L sur un plan de W. Thiel, voyer, en date du 12 janvier 1866 et déposé dans le bureau du voyer de l'ancienne ville de Jefferson, conformément auquel dit plan lesdits lots mesurent comme suit à savoir : E, F, G, H, I, J, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Laurel, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles ; lots K et L se touchent, le lot K touche aussi les dits lots F et J sur leurs lignes du fond, mesurent chacun vingt-cinq pieds de face sur la rue Bordeaux, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles cinq des lots désignés par les numéros 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan fait par G. F. Dunbar, voyer, daté le 18 février 1848, déposé dans l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire ; et ils sont aussi désignés par les lettres Q. P. O. N. et M, sur ledit plan de Thiel, voyer et se touchent et mesurent conformément auxdits plans chacun trente pieds de face sur la rue Jersey par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles et ladite portion d'un lot est la portion du fond des lots 5 et 6 dudit plan de G. F Dunbar voyer, et mesure cinquante pieds sur les lignes du fond formant les lignes du fond du dit lot et sur la ligne parallèle au dit lot vers la rue Lyon et mesure trente pieds dans le fond de la dite ligne du lot No cinq vers la rue Laurel et les mêmes dimensions dans le fond de la ligne de côté du lot No 6 vers la rue Jersey, étant le tout du reste des dites lots ; le tout ci-dessus dimensionné sont plus ou moins. lot "J" forme l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walsh & Buck, avocats pour les plaignants.

18 mars—18 19 25—avril 1 7 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de Résidence de valeur.

Portant les Nos 1129 et 1131 rue Quatrième, entre les rues Camp et Magasins.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,802 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Camp, Magasins et Troisième, la dite portion de terre étant à une distance de quatre-vingt pieds deux pouces et trois lignes et demi de la rue Camp et mesurant quarante-sept pieds six pouces de face à la rue Quatrième sur cent quatre vingt sept pieds deux pouces et trois et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles ; Etant la portion la plus près de la rue Camp du lot désigné par la lettre "B" sur un devis et certificat d'arpentage fait par P. A. d'Hémécourt, député voyer de ville le 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros notaire le 4 février 1887 :

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.

11 mars—11 18 25—avril 1 7 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété-résidence de valeur, portant le No 1125 rue Quatrième entre les rues Magazine et Camp.

Emanuel Smith vs A. H. Goodspeed

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,804—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos. 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisse et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 150 borné par les rues Magasins, Troisième, Camp et Quatrième, et mesurant trente deux pieds six pouces de face sur la rue Quatrième par cent vingt-sept pieds deux pouces et trois lignes et demie de profondeur, entre lignes parallèles, laquelle portion de terre est la partie la plus près de la rue Magasins, de la portion de terre désignée par la lettre B sur un devis ou certificat d'arpentage fait par P. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, en date du 17 janvier 1887, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 4 février 1887.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District, rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Haleu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 14 avril 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, St-André et Félicité, désigné par le No dix-sept et mesurant vingt-huit pieds huit pouces de face à la rue Dryades, vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne du fond sur quatre-vingt-dix pieds onze pouces et sept lignes sur la ligne du lot No Seize et quatre-vingt quatorze pieds cinq pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No Dix-Huit, le tout en mesure anglaise.

2° Un morceau ou portion de terre dans le même district et ilet, touchant à la propriété ci-dessus décrite, formant l'arrière partie du lot No 12 et mesurant onze pieds un pouce sur la ligne du fond du lot No Dix-Sept, onze pieds et un pouce sur la ligne du côté opposé sur vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout en mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

11mars—11 12 18 25—avril 1 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District, rue Dryades,

Entre les rues St-André et Félicité, l'arrière rue étant la rue Remparts.

Firemen's Building Association vs la succession de Theresa Van Haleu.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,262—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 19 avril 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur John Ader et dans le procès de John Ader versus Edward P. Foley et James A. Brenan, No 54,740 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans les affaires ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7avril—7 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le sherif civil de propriétés de valeur améliorées dans le Quatrième District.

Sur la rue Sorapuru, entre Rousseau et St Thomas. La rue à l'arrière étant Philip,

Connue comme "Vienna Model Bakery"

Emanuel Smith vs Vienna Model Bakery Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,901.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 mai 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le lot No 18 dans l'ilet No 1 de la Place Audubon dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant une façade de cent pieds sur la ligne ouest de la Place ouest du Parc, sur une profondeur de cent quatre-vingt seize pieds huit pouces et, quatre lignes sur la ligne sud, cent quatre-vingt quinze pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne nord sur cent pieds et une ligne dans le fond. D'après le plan annexé à un acte de vente et hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres à la dite propriété sujets aux termes stipulations, conditions, réglements et obligations etc., contenus dans l'acte primitif de vente au défendant et passé pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mars 1895, conte desquels actes sont enregistrés dans l'affaire ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 mars—25 26—avril 1 7 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur et Amélioré dans le Troisième District.

Connu comme 2411 rue Nord Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mutual Building & Homestead Association vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 55,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 5 mai, 1898 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le No municipal 2411 rue Nord Peters situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters (autrefois Peters), Espagne, Mandeville et Décatur, désigné par la lettre D, sur un plan dressé par A. de Armas, député voyer de ville le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé par le dit A. de Armas le 20 octobre 1887 et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire en cette ville le 18 janvier 1888, et mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante dix neuf pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur ; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District

Connu comme les Nos 2411 et 2413 rue North Peters, entre les rues Espagne et Mandeville.

Mme Hattie J. Heck, Veuve de George Heck vs George They.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,705—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Nord Peters, (anciennement Peters) Espagne, Mandeville et Decatur, désignés par les lettres D et E, sur un plan dressé par A. De Armas, député voyer de ville, le 17 janvier 1882, et aussi sur un devis dressé le 20 octobre 1887, par ledit A. De Armas, et attaché à un acte passé pardevant John R. Legier, notaire public en cette ville, le 18 janvier 1888, et mesurant comme suit, à savoir :

Le lot D mesurant dix-neuf pieds de face à la rue Nord Peters (autrefois rue Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot C, et soixante-dix-neuf pieds onze pouces, et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot E, avec l'usage d'une allée en commun, faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur ; et le lot E mesurant dix-neuf pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Nord Peters (autrefois Peters), soixante-dix-neuf pieds, onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot D, et soixante dix-neuf pieds, onze pouces et une ligne sur l'autre ligne de côté avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Mandeville et mesurant trois pieds, dix pouces et quatre lignes en largeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. N. Whittemore, avocat pour le plaignant.

1er avril—1 2 7 15 22 29—mai 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Encoignure des rues Philippe et Race (maintenant Franklin) et portant les Nos 2145 et 2147 rue Philippe.

Charles Mazzoletti vs Mme James P. Harvey et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,064—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mai 1898, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances là-dessus, située dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Philippe, Jackson, White et Race [maintenant Franklin] ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Philippe et Race et mesurant vingt neuf pieds dix pouces et sept lignes de face à la rue Philippe, vingt-neuf pieds dix pouces en largeur du lui le fond, sur une profondeur en façade à la rue Race [maintenant rue Franklin] cent dix-neuf pieds neuf pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt et un pieds dix pouces et cinq lignes, ladite portion de terre est composée de tout le lot No 14 et une portion du lot No 15, comme le tout paraît plus amplement en se référant à un devis fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, le 29 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.

1 av—1 2 7 15 22 29—mai—5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Second District.

Connue comme No 2833 rue Dumaine entre les rues White et Dupré.

W. E. Faust et James McRacken, receveurs du Pelican Homestead and Building Association.

vs Thomas Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-d